

HPP
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 69 398 Euros
Siège social : 9 Rue des Tuiliers
69003 LYON

432 600 328 R.C.S. LYON

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
EN DATE DU 8 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Et le huit septembre à dix heures trente,

Les associés de la Société HPP se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pierre PIGEON, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Laurence AKBARALY est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 69 398 actions sur les 69 398 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant l'intégralité des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte de la résolution soumise au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social de la Société, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Président,
- Désignation d'un nouveau Président en cas de décès ou d'incapacité du Président en exercice.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix la résolution unique suivante :

RÉSOLUTION UNIQUE

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président et après en avoir délibéré, décide de nommer Monsieur Frédéric PIGEON, né le 26 Septembre 1963 à LYON 6^{ème} (69006), de nationalité française, demeurant à FLEURIEU SUR SAONE (69250), 3 Rue du Buisson, Président de la Société en cas de décès ou d'incapacité à assurer cette fonction par le Président actuel, Monsieur Pierre PIGEON.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Pierre PIGEON

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Pigeon'.

La secrétaire
Laurence AKBARALY

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Laurence Akbaraly'.